

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°123 du mois de mars/avril 2023. Toute l'équipe **EXPERTOX** vous souhaite une bonne lecture.
*Here is our 123th newsletter of March/April 2023. The entire **EXPERTOX** team wishes you a good reading.*

L'ANSES souhaite interdire les principaux usages du S-métolachlore afin de préserver la qualité des eaux souterraines

L'ANSES a réalisé une expertise sur le risque de contamination des eaux souterraines par la substance S-métolachlore (herbicide) et ses métabolites. Cette étude a montré que les 3 métabolites suivants : métolachlore-ESA, métolachlore-OXA et métolachlore-NOA sont supérieures à la limite de qualité fixée par la législation européenne. Ainsi, une procédure de retrait des principaux usages de S-métolachlore va être engagée dans le but de garantir la qualité des eaux souterraines fournissant de l'eau potable.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

ANSES wants to ban the main uses of S-metolachlor in order to preserve groundwater quality

ANSES has carried out an expertise on the risk of groundwater contamination by the substance S-metolachlor and its metabolites (herbicide). This study showed that the 3 following metabolites: metolachlor-ESA, metolachlor-OXA and metolachlor-NOA are above the quality limit set by European legislation. Therefore, a procedure for the withdrawal of the main uses of S-metolachlor will be initiated in order to guarantee the quality of groundwater supplying drinking water.

[Source: S-métolachlore : vers l'interdiction des principaux usages pour préserver la qualité des eaux souterraines, ANSES 15/02/2023].

L'ECHA identifie certains retardateurs de flamme bromés comme candidats à une restriction

Afin de minimiser l'exposition des personnes et de l'environnement aux substances persistantes, potentiellement bioaccumulables et toxiques, l'ECHA a publié un avis pour classer les retardateurs de flamme aromatiques bromés en restriction. Les retardateurs de flamme bromés aromatiques, tels que les polybromodiphényléthers, sont généralement persistants dans l'environnement. Nombre d'entre eux, comme le décabromodiphényléther, sont également connus ou suspectés d'être toxiques et de s'accumuler chez l'homme et l'animal. Ainsi, leur rejet pourrait être minimisé par une restriction à l'échelle de l'UE.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

ECHA identifies certain brominated flame retardants as candidates for restriction

In order to minimise the exposure of people and the environment to persistent, potentially bioaccumulative and toxic substances, ECHA has published an opinion to classify brominated aromatic flame retardants as restricted. Aromatic brominated flame retardants, such as polybrominated diphenyl ethers, are generally persistent in the environment. Many, like decabromodiphenylether, are also known or suspected of being toxic and accumulating in people and animals. Their release could be minimised through an EU-wide restriction.

[Source : ECHA identifies certain brominated flame retardants as candidates for restriction, ECHA 15/03/2023].

Les allégations environnementales en plein essor

Les allégations environnementales sont des allégations volontaires afin de donner une information environnementale dans le cadre d'une démarche commerciale mettant en avant une caractéristique environnementale du service, du produit et/ou de son emballage. Une allégation ne doit pas être trompeuse ou de nature à induire en erreur le consommateur. De ce fait, l'information délivrée doit être claire, proportionnée, dénuée d'ambiguïté et justifiée grâce à des éléments précis et mesurables par des preuves scientifiques ou des méthodes reconnues. Les directives 2005/29/CE et 2011/83/UE sont en cours de modification dans le but de limiter les allégations environnementales trompeuses et donc de lutter contre le « Greenwashing ». L'article 13 de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 (AGEC) prévoit d'harmoniser, d'encadrer et de préciser, sur le fond et sur la manière de les présenter, un certain nombre d'allégations environnementales. Il est important de noter que la DGCCRF va renforcer les contrôles de 2023 sur les allégations environnementales des produits cosmétiques. Un nouveau guide CPNP est attendu dans les prochains mois.

Besoin d'aide, de support technique ou réglementaire ? EXPERTOX à votre service

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Environmental claims on the rise

Environmental claims are voluntary claims to provide environmental information as part of a marketing approach highlighting an environmental characteristic of the service, product and/or its packaging. A claim must not be misleading or likely to mislead the consumer. Therefore, the information provided must be clear, proportionate, unambiguous and substantiated by precise elements that can be measured by scientific evidence or recognized methods. Directives 2005/29/EC and 2011/83/EU are being amended to limit misleading environmental claims and thus combat "greenwashing". Article 13 of the law on the fight against waste and the circular economy of 10 February 2020 (AGEC) provides for the harmonization, framing and clarification, in terms of content and presentation, of a certain number of environmental claims. It is important to note that the DGCCRF will reinforce controls from 2023 on environmental claims on cosmetic products. A new CPNP guide is expected in the coming months.

Need some regulatory or scientific support? Please contact EXPERTOX

[Source : Encadrement des allégations environnementales et information du consommateur sur les produits, Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la Transition énergétique, 15/02/2023].

Les phtalates dans l'alimentation

Les phtalates constituent une classe de produits chimiques couramment utilisés pour la fabrication de plastique y compris pour les emballages alimentaires et peuvent se retrouver dans notre alimentation. Certains phtalates appartiennent au grand groupe des perturbateurs endocriniens et impactent notre santé en imitant les hormones naturelles perturbant alors le système endocrinien [1].

Pour minimiser l'exposition aux phtalates dans notre alimentation, il est recommandé de choisir des aliments frais et peu transformés, de réduire la consommation d'aliments transformés et d'éviter de chauffer des aliments dans des récipients en plastique au micro-ondes [2].

A l'heure actuelle, des plastifiants alternatifs apparaissent peu à peu sur le marché possédant des structures chimiques différentes [3]. Il est important de préciser qu'il existe cependant des limites réglementaires dans l'Union Européenne concernant les taux de phtalates à ne pas dépasser dans les emballages alimentaires [4]. Toutefois, tous les pays n'ont pas de restrictions aussi strictes et certains produits importés peuvent contenir des niveaux élevés de phtalates.

Dans ce contexte de sécurité alimentaire, le laboratoire EXPERTOX peut vous accompagner grâce à une méthode validée de quantification en GC-MS permettant de doser les phtalates dans les produits et emballages alimentaires.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Phthalates in food

Phthalates are a class of chemicals commonly used in the manufacture of plastics including food packaging and can be found in our food. Some phthalates belong to the large group of endocrine disruptors and impact our health by mimicking natural hormones and disrupting the endocrine system [1].

To minimize exposure to phthalates in our diet, it is recommended to choose fresh and minimally processed foods, reduce consumption of processed foods, and avoid heating foods in plastic containers in microwave [2].

Currently, alternative plasticizers with different chemicals structures are slowly appearing on the market or in development [3]. It is important to know there are regulatory limits in the European Union concerning the levels of phthalates that should not be exceeded in food packaging [4]. However, not all countries have such strict restrictions, and some imported products may contain high levels of phthalates.

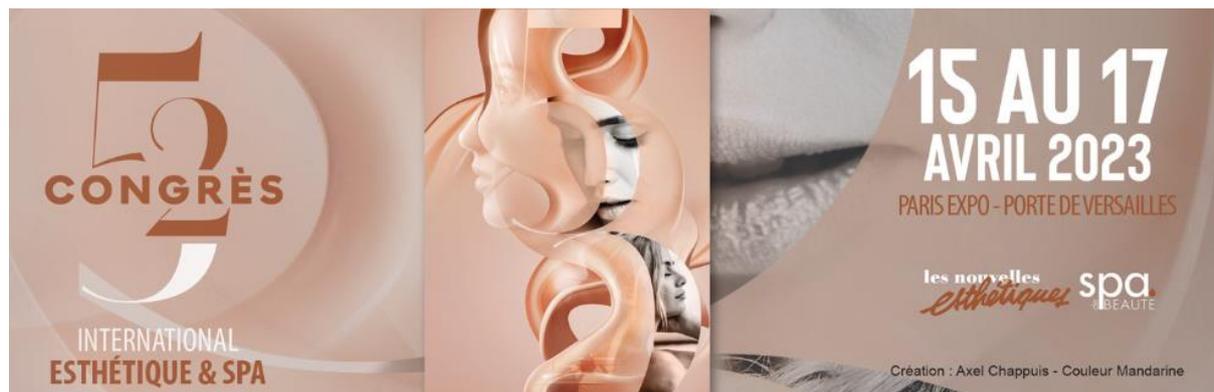
In this context of food safety, EXPERTOX laboratory can assist you with a validated GC-MS quantification method for the determination of phthalates in food products and packaging. [Sources: **[1]** De Toni L, Tisato F, Seraglia R, Roverso M, Gandin V, Marzano C, Padrini R, Foresta C. Phthalates and heavy metals as endocrine disruptors in food: A study on pre-packed coffee products. *Toxicol Rep.* 2017 May. ; **[2]** Melchior Aurélie. Alimentation : comment éviter les perturbateurs endocriniens ? Ecoconso. Juillet 2020.

<https://www.ecoconso.be/fr/content/alimentation-comment-eviter-les-perturbateurs-endocriniens>; [3] Moche H, Chentouf A, Neves S, Corpart JM, Nesslany F. Comparison of In Vitro Endocrine Activity of Phthalates and Alternative Plasticizers. J Toxicol. 2021 February. [4] Commission Directive 2007/19/EC of 30 March 2007 amending Directive 2002/72/EC relating to plastic materials and articles intended to come into contact with food and Council Directive 85/572/EEC laying down the list of simulants to be used for testing migration of constituents of plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs.].

Vous souhaitez nous rencontrer ?



Nous serons présents au salon EUROPROPRE du 4 au 6 avril 2023 à Paris



Nous serons présents au Congrès International Esthétique & Spa du 15 au 17 avril 2023 à Paris



Nous serons présents à la foire de Paris du 27 avril au 8 mai 2023

Nouveautés et Publications/ News and publications

- Article international: Study of the impurities present in the substances of cosmetic products - Eléonore Couture, Lona Guillemin, Stephane Pirnay March 06, 2023
- L'évaluation écotoxicologique par les nouvelles approches méthodologiques en cosmétique et produits de grande consommation – EXPERTOX - Zoom 27# skin obs, sous presse - format digital le 4 avril 2023

- Valoriser les sous-produits agricoles et bio-composés actifs Héloïse PASQUIER, Romane MABILOTTE, Mathilde AGRON & Dr Stephane PIRNAY sous presse – Industries cosmétiques mars/avril 2023
- Dosage des métaux lourds dans le chanvre – Maëlys MAUGAN, Romane MABILOTTE, Mathilde AGRON, Lona GUILLEMIN & Dr Stephane PIRNAY- ANNALES DE FALSIFICATIONS, DE L'EXPERTISE CHIMIQUE ET TOXICOLOGIQUE SECF n°996, p.11-18.
- Les algues comme alternative aux filtres UV actuels Chloé THEODORE, Mathilde AGRON, Romane MABILOTTE, Dr Stephane PIRNAY –fil d'actualité de Skin Obs janvier 2023
- Premier webinaire EXPERTOX : L'HISTOIRE DE LA TOXICOLOGIE le 31 janvier 2023 avec l'intervention du Dr Stephane PIRNAY
- EXPERTOX est officiellement partenaire de ELYSIA BIOSCIENCE, permettant ainsi l'évaluation du risque, du réglementaire, des dossiers, des testings et de l'efficacité des matières premières, produits finis et emballages.
- Rencontre EXPERTOX avec le Président de MILDECA, Dr Nicolas Prisse (La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) le 9 novembre 2022 au Ministère des Relations avec le Parlement